



## **DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ATTRIBUTION DE SOUS-TRAITES D'EXPLOITATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME**

Personne publique délégante : Mairie de Bidart – BP 10 – 64210 BIDART

Objet : Attribution de sous-traités d'exploitation du domaine public maritime pour les plages du Pavillon Royal et d'Ilbarritz.

Procédure : Délégations de service public passée en application des articles L.1411-5 et suivants du CGCT et de l'article L.2124-4 du CGPPP

Consultation décomposée en 4 lots :

- Lot 1 « École de surf de la plage du Pavillon Royal n°1 »
- Lot 2 « École de surf de la plage du Pavillon Royal n°2 »
- Lot 3 « École de surf de la plage d'Ilbarritz n°1 »
- Lot 4 « École de surf de la plage d'Ilbarritz n°2 »

Durée des contrats : 5 ans.

Modalités de rémunération : assurée par les résultats de l'exploitation.

Exploitation aux risques et périls du titulaire.

Durée de validité des offres : 120 jours.

Contenu du dossier de candidature : présentation du candidat, attestations sur l'honneur, attestations d'assurance en cours de validité, éléments permettant d'apprécier la capacité du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, éléments permettant d'apprécier la capacité du candidat à assurer l'accueil du public pendant la période d'exploitation et de préserver le domaine public, certificat de qualification professionnelle (diplômes...)

Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités professionnelles et financières ; Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail ; Aptitude à assurer la continuité du service public ; Aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public ; Aptitude à assurer l'accueil du public ; Aptitude à assurer la préservation du domaine.

Modalités d'obtention du document de consultation : document envoyé par courrier ou par courriel sur demande écrite précisant l'adresse d'expédition adressée à la Mairie de Bidart – service juridique – BP 10 – 64210 Bidart ou à l'adresse mail suivante : [n.bilbao@bidart.fr](mailto:n.bilbao@bidart.fr).

Modalités de remise des candidatures : le dossier de candidature doit être adressé en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessus indiquée ou remis cacheté à la mairie contre récépissé. Il doit préciser sur l'enveloppe l'objet de la consultation ainsi que la mention « NE PAS OUVRIR ».

Renseignements : peuvent être obtenus auprès de Nathalie Bilbao – Mairie de Bidart – Tel. : 05.59.54.67.94 ;

Instance chargée des procédures de recours/ Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours : Tribunal administratif de Pau – 50 cours Lyautey – BP 345 – 64010 Pau – Tel : 05.59.84.94.40 – Fax : 05.59.02.49.93

Date limite de remise des offres de candidatures : 13 mai 2016 à 17h00.

Date d'envoi du présent avis : 7 avril 2016